

ASSOCIATION

« UN CENTRE VILLE POUR TOUS »

Communiqué

Le 22 février 2005, à l'initiative de 222 locataires de la rue de la République et de l'association « Un Centre Ville Pour Tous » et sous l'égide du directeur général de l'Etablissement Public d'Aménagement d'Euroméditerranée, une délégation a rencontré le président directeur général de Marseille République.

Au cours de cette première rencontre, les participants ont pris acte de la volonté récemment manifestée par l'Etat et ses partenaires de veiller au bon déroulement de la réhabilitation de la rue de la République, dans le cadre de l'opération d'intérêt national Euroméditerranée, en veillant tout particulièrement aux droits et au sort des habitants qui sont directement concernés.

Les mêmes participants, sans méconnaître les contraintes des pouvoirs publics et des investisseurs, ont convenu d'échanger franchement leur point de vue dans un esprit de dialogue. La délégation a mis l'accent sur les difficultés rencontrées par les locataires à défaut d'informations suffisantes sur leur devenir et en l'absence quasi-totale de moyens leur permettant de faire valoir tous leurs droits.

Pour parvenir à des solutions satisfaisantes concernant les 553 locataires de Marseille République, un accent particulier a été mis sur les locataires les plus âgées, et sur les ménages confrontés à un handicap ou fragilisés par leur situation socio-économique. Il a été aussi demandé qu'un moratoire soit mis en place pour les locataires ayant déjà fait l'objet d'un non-renouvellement de bail, alors que tous les moyens de leur protection n'avaient pas encore été mis en place.

Divers engagements ont été pris au cours de cette réunion. De son côté le Directeur Général de l'EPA Euroméditerranée s'est engagé à faire connaître les premières conclusions de cette rencontre aux pouvoirs publics. La délégation des locataires de la rue de la République et de l'association Centre ville Pour Tous a indiqué quant à elle qu'elle rendrait compte aux locataires concernés.

C'est pourquoi une réunion d'information aura lieu :

**le mercredi 23 mars 2005 à 18 heures,
dans une salle que la Mairie du 2ème secteur met à notre disposition
2 place de la Major - 13002 Marseille**